

**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2016 A 17 HEURES 30 – ISOLA VILLAGE**

**Procès-verbal d'affichage au public**

**Présents** : Mrs BASTANTI Denis, CLARY Edmond, Mme ROMAN Maryse, Mrs AGNELLI Jean-Louis, AGNELLI Philippe, Mmes BAUDIN Christine, BELPOIS Valérie, Mrs DE COLOMBE Bruno, FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane, Mrs MORISSET Luc et VERSTRAETE Nicolas

**Pouvoirs** : M. MALLET Jean-Marie à AGNELLI Jean-Louis

**Absent excusé** : M. BOGINI Jean-Marie

**APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le compte-rendu de la séance du 04 octobre est approuvé à l'unanimité.

**EXPLOITATION CENTRE DE VACANCES LE FOEHN – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation intervenue avec l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers, reprenant l'inventaire des matériels mis à disposition.

ADOpte à l'unanimité

**APPROBATION BAIL PROFESSIONNEL POUR L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE DE KINESITERAPEUTHE**

Le Conseil Municipal approuve la conclusion d'un bail professionnel avec M. Luc PAGNAZ et autorise le Maire à signer ledit document.

ADOpte à l'unanimité.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSTION DE PERSONNEL A LA SEM DES CIMES DU MERCANTOUR**

Monsieur Bastanti est sorti de la salle.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un personnel communal, pour la vente des forfaits à Isola village, à intervenir avec la Sem des Cimes du Mercantour.

ADOpte à l'unanimité des membres moins un, considérant que Monsieur Bastanti est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

**CONVENTION AVEC LE MEDECIN VACATAIRE DE LA STRUCTURE MULTI ACCUEIL « LES PITCHOUNS » A ISOLA 2000**

Compte tenu de la nécessité de faire accompagner la structure par un médecin, le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec Docteur Augier, présent sur la commune tout au long de l'année.

ADOpte à l'unanimité

**BUREAUX ET LOGEMENTS DES GENDARMES A ISOLA 2000**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation de locaux à titre gratuit, à intervenir avec la Gendarmerie pour la mise en place du poste provisoire durant l'hiver.

ADOpte à l'unanimité.

**CONTRAT DE DISTRIBUTION DES SECOURS SUR PISTE – APPROBATION DES TARIFS**

Monsieur Bastanti est sorti de la salle

Les tarifs des secours sur pistes sont approuvés et le Maire autorisé à signer le contrat de distribution.

ADOpte à l'unanimité des membres, moins un considérant que Monsieur Bastanti est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

**CONVENTION RELATIVE AU PIDA DES RM 97 ET 2205 – AUTORISATION SIGNATURE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à passer avec la société SAF Hélicos pour assurer des prestations de largage d'explosifs durant la saison d'hiver 2016/2017

APPROUVE à l'unanimité.

**PIDA RM 97 ET RM 2205 – BUDGET PREVISIONNEL 2016/2017**

Le Conseil Municipal approuve le budget prévisionnel relatif au PIDA RD 97 et RM 2205 (saison 2016/2017) pour un montant de 203 075 € et sollicite le remboursement par la Métropole NCA des sommes avancées par la commune.

ADOpte à l'unanimité

### **INSTALLATION D'UNE VIDEOSURVEILLANCE AU VILLAGE**

Le Conseil municipal approuve le projet d'installation d'un système de vidéosurveillance en plusieurs points du village et sollicite les subventions de l'Etat, de la Région et Département.

ADOpte à l'unanimité.

### **SECURISATION DES ECOLES COMMUNALES**

Le Conseil Municipal approuve les travaux nécessaires à la sécurisation des écoles primaires communales et sollicite les subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

ADOpte à l'unanimité.

### **RESTRUCTURATION ET EXTENSION DES AIRES DE LOISIRS A ISOLA 2000**

Le Conseil Municipal approuve les travaux de restructuration et d'extension des aires de loisirs à Isola 2000 et sollicite les subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

ADOpte à l'unanimité.

### **REPLACEMENT DES PORTES EXTERIEURES DE LA GALERIE DU FRONT DE NEIGE A ISOLA 2000**

Le Conseil Municipal approuve le remplacement de 4 portes extérieures de la galerie du Front de Neige et sollicite les subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

ADOpte à l'unanimité.

### **ECOLE PRIMAIRE D'ISOLA VILLAGE – TRAVAUX DE SOLS ET D'ECLAIRAGE**

Cette question est retirée de l'ordre du jour

### **AMENAGEMENT DU SENTIER DES ITALIENS**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement du sentier des italiens et , arrête le plan de financement et sollicite les aides financières de l'Etat, de la Région et du Département.

### **MISE EN ŒUVRE ADAP – ANNEE 2017**

Le conseil Municipal approuve la mise en accessibilité 2017 de certains sites du village et sollicite les subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

ADOpte à l'unanimité.

### **FOEHN – RENOVATION DES BATIMENTS**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

### **SUBVENTION RAVALEMENT FACADE 5 PLACE ST ROCH**

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, le Conseil Municipal attribue une subvention pour le ravalement de la façade de la maison sise 5 Place St Roch

ADOpte à l'unanimité

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT – ECOLE ISOLA 2000**

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son Adjoint, Monsieur Clary, à déposer la demande de déclaration préalable et à signer l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

ADOpte à l'unanimité

### **CREATION D'UN AUVENT DE PROTECTION SUR ISSUE DE SECOURS DE LA GALERIE MARCHANDE D'ISOLA 2000**

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son Adjoint, Monsieur Clary, à déposer la demande de déclaration préalable et à signer l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

ADOpte à l'unanimité

### **DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE**

Afin d'apporter un service d'aide au chainage à la clientèle de la station, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail automobile, les 8 dimanches suivants : 08, 15, 22 et 29 janvier 2017 et 05, 12, 19 et 26 février 2017.

APPROUVE à l'unanimité sous réserve de l'avis favorable de la Métropole.

#### **MONTAGNES PASTORALES ITALIENNES – CAHIER DES CHARGES**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le cahier des charges des montagnes pastorales italiennes pour l'année 2017.

#### **AQUAVALLE – REGULARISATION TRANSFERT DU PASSIF DE LA COMMUNE D'ISOLA AU SMSM**

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant n°1 au Procès-verbal de transfert de biens meubles et immeubles et du passif de l'équipement « Aquavallée » et toutes pièces s'y afférant.

APPROUVE à l'unanimité

#### **PROTOCOLE TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE, LA METROPOLE NCA et LA SOCIETE RECREA**

Monsieur le Maire est autorisé à procéder au paiement de l'indemnisation liée à la période d'exploitation d'Aquavallée antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

APPROUVE à l'unanimité

#### **CREATION DE POSTE**

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'infirmière territoriale en soins généraux de classe normale pour assurer les fonctions de directrice de la crèche.

APPROUVE à l'unanimité

#### **DENOMINATION DE LA COMMUNE D'ISOLA EN COMMUNE TOURISTIQUE**

Le Conseil Municipal approuve le dossier de classement de l'office du tourisme en 3<sup>ème</sup> puis en 1<sup>ère</sup> catégorie et sollicite la dénomination de la commune d'Isola en Commune touristique.

ADOPTÉ à l'unanimité

#### **DECISIONS MODIFICATIVES**

L'ensemble des décisions modificatives proposées sont approuvées à l'unanimité.

#### **COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

Conformément à l'article 2122-23 du CGCT, compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations en application de l'article L.2122-22 du CGCT :

Décision n°13/2016 : Marché de services pour la prestation « Nettoyage des abords extérieurs côtés sud et nord de la galerie d'Isola 2000 et de ses entrées » avec la SAS MB 2000,

Décision n°14/2016 : Marché public de travaux pour l'opération « pose d'un ensemble de caméras intérieures et extérieures à la station » avec la société Connectica

Décision n°15/2016 : Marché de services pour la prestation « nettoyage et maintenance de la galerie du front de neige et des toilettes publiques à Isola 2000 » avec la SARL NOGUE,

Décision n°16/2016 : la SELARL Richard et associés avocats est chargée de représenter la Commune devant toutes les instances concernées, et celle d'engager, le cas échéant, les procédures nécessaires à la reconnaissance du droit de propriété de la commune.